Relevé de décisions du Conseil d'Administration
du 14 décembre 2015 - Association Une Autre Ecole

Présents: Heidi (présidente), Thierry (trésorier), Ophélie (secrétaire), Sylvie, Chloé
Absents : /

Inscriptions 2016

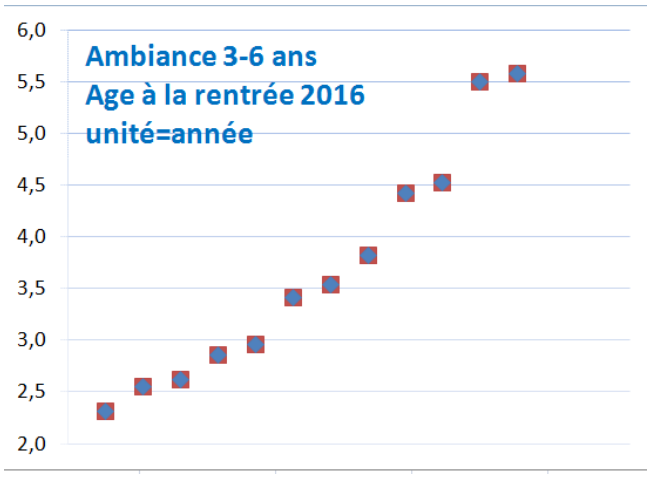

Après la desinscription de 2 enfants, nous avons à la date de ce jour 12 inscrits pour la rentrée 2016 (répartition des âges ci-dessous).

Nous sommes en dessous du seuil de 13 qui permet d'atteindre l'équilibre financier avec les salaires négociés avec les éducatrices.

Chloé indique qu'elle souhaite attendre son retour de vacances pour signer son contrat et inscrire Ruben (peur que L'Ecole n'ouvre pas).

Nous devons obtenir de nouvelles inscriptions, dont l'une d'un garçon de plus de 5 ans à la rentrée, pour équilibrer notre budget et pereniser l'inscription d'Ewen.

La commission Com' a lancé une grande opération de communication dans cet objectif (envoi d'un nouveau communiqué de presse à notre liste de journalistes, campagne d'affichage dans les magasins, docteurs…, facebook.

En complément, il est décidé de relancer les familles avec lesquels nous sommes en contact.

Actions votées (Responsable de l'action : Heidi):

- Famille d'Antoine (5,7 ans à la rentrée): proposition d'une facilité de paiement (étalage des mensualités pour l'année 2016 sur 13 mois au lieu de 11 mois car c'est l'élèment bloquant pour son inscription),
- Famille de Mael (2,6 ans à la rentrée): nous avions refusé son inscription car le nombre d'enfants en bas âge était élevé. Proposition de l'inscrire en remplacement d'Andréa.
- Famille de Guerric et Jean (fratrie : autour de 4 ans à la rentrée 2016 et plus de 3 ans à la rentrée 2017) : en cas d'inscription de Guerric en milieu d'année 2016, nous garantissons une place à Jean en 2017 (anticipation de la priorité aux fratrie à voter en AG)

Relevé de décisions du Conseil d'Administration
du 14 décembre 2015 - Association Une Autre Ecole

Règles de priorité pour les inscriptions des enfants (à valider en AG)

Dans l'hypothèse où tous les enfants sur la liste d'attente intégreraient L'Ecole Filante, le nombre d'enfants de l'ambiance 3-6 ans en 2017 et 2018 serait respectivement de 20 et 26. Courant 2016, notre liste d'attente va probablement s'allonger, il est donc important de formaliser dès à présent les règles de priorité pour les inscriptions des enfants. La procédure suivante est votée, elle devra être soumise aux adhérents lors de la prochaine AG :

« Les règles de priorité par ordre décroissant pour les inscriptions des enfants à L'Ecole Filante sont les suivantes :

1. **Les enfants déjà inscrits l'année précédente**
2. **Le frère ou la sœur d'un enfant déjà inscrit, dans la limite des places disponibles** (fonction du nombre d'enfants à réinscrire et des frères et sœurs déjà sur liste d'attente). **L'ordre sur la liste d'attente est fonction de la date de primo-adhésion à l'association de la famille**
3. **Les enfants des adhérents. L'ordre sur la liste d'attente est fonction de la date de primo-adhésion à l'association de la famille**

Les inscriptions seront ouvertes pour les enfants déjà inscrits, leurs frères et sœurs et les enfants des adhérents, environ 2 à 3 semaines avant les inscriptions pour le grand public. Pendant cette période, les enfants seront inscrits en fonction des places disponibles selon ces règles de priorité. Au-delà de cette période, l'ordre d'inscription sera fonction de la date de dépôt du dossier.

Dans tous les cas, le CA en accord avec l'équipe pédagogique, se réserve le droit de refuser un enfant (importance de maintenir une mixité et bonne répartition des âges / vérification de l'adhésion de la famille au projet pédagogique de L'Ecole). »

Autres actions décidées/votées

- Négocier auprès d'Arts & Etudes une convention de location sur trois ans (plutôt qu'une année) - (Resp. Heidi)
- Envoyer les contrats de travail à tous les membres du CA pour avis avant soumission aux éducatrices (Resp. Heidi)
- Contrat d'assurance : confirmation de la nécessité de demander aux parents une attestation de R. Civile pour les enfants inscrits (Resp. Ophélie)
- Le contrat que nous passerons avec le comptable comprendra également la saisie
- Calendrier janvier-février (Resp Heidi) : lancement com 6+, lancement com atelier début mars, Ag semaine du 25 au 29 (doodle), week end travaux, Samedi 6 février : com vie quotidienne prochain CA le 12 janvier
- Lancement du 6+ pour identifier les participants, lister les actions et commencer notamment le recrutement d'une personne qui soit enseignante du 6+ et directrice de l'école, afin de séparer les fonctions Présidence Asso/direction école. Regarder le budget avec possibilité d'embaucher la personne qq mois avant pour monter le projet. Lancer un doodle auprès des gens concernés (Resp Sylvie).

Rédigé le 11 janvier 2016 par O. Serais. Relu par H Wecxsteen

Transmis aux membres du CA le 11 janvier.